



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PRÉPARATION AU DIPLOME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETOURNER

**PAR COURRIER
à l'adresse suivante :**

IFS
Centre de formation Chantoiseau
118, route de Grenoble – 05107 BRIANÇON

Pour être admis(e) à suivre la formation d'Accompagnant Éducatif et Social, vous devez vous présenter aux épreuves d'admission.

Le coût pédagogique de la formation pourra être pris en charge selon votre situation. Les demandeurs d'emploi et les jeunes de moins de 26 ans, pourront bénéficier, sous condition, de places financées par le Conseil Régional.

Nous vous demandons de vous rapprocher :

- . de la Mission Jeunes ou de la Mission Locale si vous avez moins de 26 ans,
- . de Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi, âgé de plus de 26 ans,
- . de Cap emploi si vous êtes reconnu travailleur handicapé
- . afin de faire valider votre projet de formation et nous adresser une prescription écrite.

Si vous êtes salarié(e) d'entreprise, il est nécessaire de contacter votre employeur pour faire au plus tôt une demande de congé individuel de formation (CIF).

Si vous avez travaillé en contrat à durée déterminée et si vous remplissez les conditions indispensables pour déposer une demande de CIF/CDD, il est nécessaire de contacter votre dernier employeur pour connaître le nom de l'organisme paritaire compétent, informations qui vous permettront de connaître vos droits au CIF/CDD.

CALENDRIER DES ÉPREUVES D'ADMISSION ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Date d'ouverture des inscriptions le 12 décembre 2018

Date de clôture des inscriptions le 21 janvier 2019

(cachet de la poste faisant foi)

Épreuve Écrite d'admissibilité

Le 31 janvier 2019 à 10 h 00

Une convocation écrite vous sera adressée avant la date de l'épreuve

Affichage des résultats de l'admissibilité

**Le 4 février 2019 à partir de 14 heures à l'Institut de Formation
Chantoiseau et sur le site internet de la Fondation Edith Seltzer**

Épreuve orale d'admission

A partir du 11 février 2019

Affichage des résultats de l'admission

**Le 14 février 2019 à partir de 14 heures à l'Institut de Formation
Chantoiseau et sur le site internet de la Fondation Edith Seltzer**

CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION A L'ENTREE EN FORMATION

Avant le 25 février 2019

RENTREE

Le 18 mars 2019

RAPPEL DES TEXTES OFFICIELS

Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031941478>